



2

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Penthéréaz*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :

*Jr* Le Chef du service de police,

*J. F. J. F. J.*



Ce nouveau registre, Volume N° II, commençant par le  
N° 1 de l'année 1916, fait suite au volume N° I, clos le  
31 décembre 1913, aucun mariage n'ayant été célébré dans  
l'arrondissement dès cette date.

L'officier de l'état civil.

L. Mayor

Registre des mariages A.

N° 1  
Mercier Jules-Louis  
Rentsch Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Jules-Louis, agriculteur, célibataire

originaire de Penthieriaz domicilié à Penthieriaz né à Penthieriaz le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Louis Mercier, décédé et de Elise nie Viret, sa veuve à Penthieriaz

2. Rentsch Marie, ménagère, célibataire

originaire de Buchillon (Fribourg) domiciliée à au Buron, rière Villars-le-Terroir née à Chardonne le vingt-sept avril mil huit cent quarante-cinq fille de Alfred Rentsch, agriculteur et de Marie-Elisabeth nie Rytz, sa femme rière Villars-le-Terroir

Comme témoins :

- 1. Mercier Denis, agriculteur à Penthieriaz
- 2. Rentsch Anna, ménagère au Buron

Les publications ont eu lieu à Penthieriaz le 4, à Villars-le-Terroir le 5, et à Buchillon le 6 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthieriaz, le 1<sup>er</sup> Avril 1916

Pièces déposées :

- acte de naissance du fiancé
- acte de naissance de la fiancée
- acte de publication de mariage à Penthieriaz
- acte de publication de mariage à Villars-le-Terroir
- acte de publication de mariage à Buchillon

Les époux :

Jules Mercier  
Marie Mercier nie Rentsch

Les témoins :

Denis Mercier  
Anna Rentsch

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué aux Bureaux de l'état civil d'Échallens et de Buchillon

Registre des mariages A.

N° 2

Hottinger Ernest  
Mercier Albertine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hottinger Ernest , agriculteur  
célibataire

originaire de Wädensweil (Kunich) domicilié à

Penthieras né à

Wädensweil le dix-huit novembre

mil huit cent soixante-six fils de

Hermann-jacob Hottinger, administrateur et de

Emma née Flück, sa femme, à Wädensweil

à

2. Mercier Albertine , ménagère  
célibataire

originaire de Penthieras domiciliée à

Penthieras née à

Penthieras le quatre novembre

mil huit cent soixante-sept fille de

Louis Mercier, décédé et de

Elise née Viret, sa veuve

à Penthieras

Comme témoins :

1. Jules Mercier, agriculteur à Penthieras

2. Marie Mercier ménagère

Les publications ont eu lieu à Penthieras le 2, et à

Wädensweil le 4 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthieras, le 23 décembre 1916

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Acte de publication de mariage à Penthieras.

Acte de publication de mariage à Wädensweil.

Acte de consentement de la mère de la fiancée.

Communiqué au bureau de l'état civil de Wädensweil

Les époux :

Ernest Hottinger

Albertine Hottinger née Mercier

Les témoins :

Jules Mercier agi. à Penthieras

Marie Mercier à Penthieras

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

le 9.1.1917.  
Le Juge  
C. Misch

Le numéro 2, à la page 2, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Penthieras, le 31 décembre 1916

L'officier de l'état civil

L. Mayor



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Année 1918

Registre des mariages A.

No 1

Mercier Paul Charles  
Mary Marguerite Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Paul Charles, journalier,  
célibataire

originaire de Penthériaz domicilié à

Penthériaz né à

Penthériaz le vingt-quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean-Louis Mercier, décédé et de

Jusie-Louise nie Caillet, sa veuve

à Penthériaz

2. Mary Marguerite Hélène, ménagère.  
célibataire

originaire de Egginyl (Bam) domiciliée à

Bavois née à

Lausanne le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jacques Mann, charpentier et de

Marie-Françoise nie Blanc, sa femme

à Renens

Comme témoins :

1. Mercier Denis, journalier à Penthériaz

2. Schmid Samuel, maréchal à n.

Les publications ont eu lieu à Penthériaz le 3, à Bavois  
et à Egginyl le 5 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaz, le 17 août 1918

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Acte de publication à  
Penthériaz

Acte de publication à  
Bavois

Acte de publication à  
Egginyl

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Charvornay  
et Egginyl.

Les époux :

Mercier Paul C.  
Mary Marguerite née Mann

Les témoins :

Mercier Denis, journalier  
Schmid Samuel, maréchal

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1.

Le n° 1, folio 3 est celui

~~originaire de~~

~~domicilié à~~

de la

~~né à~~

~~le~~

~~mit cent~~

~~filz de~~

dernière inscription

~~et de~~

à

2.

faites dans l'année 1918

~~originaire de~~

Les deux doubles du

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

présent ~~mit cent~~ registrie

~~fille de~~

~~et de~~

à

sont conformes

~~Comme témoins :~~

1.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

Ce que nous certifions

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

~~le~~

~~Pièces déposées :~~

~~Les époux :~~

Leuthériary le 31 décembre 1918

~~Les témoins :~~

~~Communiqué~~

L'officier de l'état civil :

*J. Meyer*

Registre des mariages A.

Année 1919

N° 1

Jaton Marc-Léon  
Blanchoud Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton Marc-Léon, instituteur, célibataire

originaire de Poney-le-Jorat domicilié à Essert-Pittet né à Bottens le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Marc Jaton à Lausanne et de Emma née Jovin, décédée

2. Blanchoud Emma, institutrice célibataire

originaire de Oron-le-Châtel domiciliée à Pentheriaz née à Pentheriaz le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de Henri Pierre Blanchoud instituteur et de Louise-Eugénie née Cretigny, sa femme

Comme témoins :

- 1. Henri Pierre Blanchoud instituteur à Pentheriaz
- 2. Julie Jaton ménagère à Bottens.

Les publications ont eu lieu à Essert-Pittet le premier octobre, à Pentheriaz le deux, à Poney-le-Jorat et à Oron-le-Châtel le trois dit mil-neuf-cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pentheriaz, le dix-huit octobre mil-neuf-cent-dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication soit autorisation

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Belmont/Grand, de Poney-le-Jorat et de Oron-le-Village.

Les époux :

M. Jaton  
Emma Jaton, née Blanchoud.

Les témoins :

H. Blanchoud  
J. Jaton.

L'officier de l'état civil :

J. Meyer

Vu le 14.10.1919

Le N° 1, folio 5 est celui de la dernière inscription de l'année 1919. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Pentheriaz le 31 décembre 1919  
L'Officier de l'état civil.

Meyer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. 40



## Registre des mariages A.

Année 1920.

N° 1

Emery Charles  
Ferret Louise-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Charles, agriculteur  
 célibataire

originaire de Staquières domicilié àPenthiéraz né àPenthiéraz le seize avrilmil huit cent septante-quatre fils deDaniel Emery, dépositaire postal à Penthiéraz et deElisa mi Fodé, décédée

à

2. Ferret Louise-Alice, ménagère  
 célibataire

originaire de Essertines (Eballons) domiciliée àPenthiéraz née àGrandson le deux septembremil huit cent quatre-vingt-douze fille deJean-Marc Ferret décédé et deLisette mi Ramseyer ménagèreà Grandson

Comme témoins :

1. Emery Marc agriculteur à Penthiéraz2. Emery Alice ménagère à PenthiérazLes publications ont eu lieu à Penthiéraz et à Staquièresle 18 ; à Essertines le 19 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthiéraz, le 26 mars 1920

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Acte de publication de mariage

à Penthiéraz,

Acte de publication de mariage

à Staquières,

Acte de publication de mariage

à EssertinesCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Eballons et  
Quassant.

Les époux :

Ch. Emery  
M<sup>lle</sup> Emory mi Ferret

Les témoins :

Marc Emery  
Alice Emery

L'officier de l'état civil :

J. Meyer

Registre des mariages A.

N° 2  
Dupuis Gustave  
Meystre Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Gustave, agriculteur, célibataire

originaire de Penthéziac domicilié à Champ-de-Vaud, né à Penthéziac le dix mars mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Emile Dupuis et de Jenny née Borlay, tous deux décédés

2. Meystre Lucie, ménagère, célibataire

originaire de Correvon domiciliée à Penthéziac née à Penthéziac le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de Jules Meystre, cafetier et de Eda née Scherz à Penthéziac

Comme témoins :

- 1. William Laurent agriculteur à Fleury
- 2. Elise Guignard garde-métaux à Leuvassine

Les publications ont eu lieu à Penthéziac le 22 et à Correvon le 25 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthéziac, le 15 mai 1920

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Acte de publication de mariage à Penthéziac
- Acte de publication de mariage à Correvon

Les époux :

Dupuis Gustave  
Dupuis Lucie née Meystre

Les témoins :

Laurent William  
Elise Guignard

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Bovay Edmond  
Corbaz Alice Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Edmond

agriculteur

célibataire

originaire de Ursins et Chanéaz domicilié àPerthéziac né àUrsins le sept-dix janviermil huit cent quatre-vingt-douze fils deLucien Bovay et deAdèle-Marianne ni Miévilleà Perthéziac2. Corbaz Alice Adèle

ménagère

célibataire

originaire de Mont-sur-Lausanne domiciliée àBretigny-sur-Morrens née àBretigny-sur-Morrens le douze septembremil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deEmile-Louis Corbaz et deHortense-Emilie ni Chatelanà Bretigny-sur-Morrens

Comme témoins :

1. Emile Corbaz agriculteur à Bretigny-sur-Morrens2. Jules Jotterand automobiliste à LausanneLes publications ont eu lieu à Perthéziac le 25, à Ursins,à Chanéaz, à Bretigny-sur-Morrens et auMont-sur-Lausanne le 27 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Perthéziac, le 16 octobre 1920

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Acte de publication à Perthéziac

Acte de publication à Ursins

Acte de publication à Chanéaz

Acte de publication à

Bretigny-sur-Morrens

Acte de publication au

Mont-sur-Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'état civil

de Ursins, Donneloye,Poliez-le-Grand etRomanel.

Les époux :

Edmond BovayAlice Bovay  
ni Corbaz

Les témoins :

Emile CorbazJotterand Jules

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

Registre des mariages A.

N° 4

Cornu Louis  
Wagnon Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu Louis

agriculteur

veuf de Léonine Gillieron dès le 27 décembre 1918

originaire de Chamblon

domicilié à

Penthériaux

né à

Suchy

le vingt-sept mars

mil huit cent

septante-deux

fils de

Louis Cornu

et de

Suzette-Louise mi Dextard, décédée

à

2. Wagnon Elisa

mineure

divorcée de Émile Delseret dès le 27 janvier 1918

originaire de Cully et Suchy

domiciliée à

Lausanne

née à

Puisse d'Hervey

le quatre octobre

mil huit cent

quatre-vingt

fille de

François-Louis Wagnon

et de

Mari mi Jordan, décédée

à

Comme témoins :

1. Henri Blanchoud instituteur à Penthériaux

2. Albert Parlier gendarme à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Penthériaux le 26, à Chamblon, Lausanne, Cully et Suchy le 29 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaux, le 11 décembre 1920

Pièces déposées :

- Acte de mariage du fiancé
  - Acte de décès de Léonine Cornu-Gillieron
  - Acte de naissance de la fiancée
  - Acte de mariage Delseret-Wagnon avec extrait du jugement de divorce
  - Acte de publication à Penthériaux
  - " " " à Chamblon
  - " " " à Lausanne
  - " " " à Cully
  - Communiqué " à Suchy
- aux bureaux d'état civil de Montargny - Lausanne  
Cully et Suchy

Les époux :

Cornu Louis

Elisa Cornu

mi Wagnon.

Les témoins :

H. Blanchoud  
A. Parlier gendarme

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

le 21. XII. 1920  
Le Digne  
P. Minicelli

le 9. 9. 1921.  
Le Digne  
P. Minicelli

Le N° 4, folio 9 est celui de la dernière inscription de l'année 1920. Les deux doublets du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Penthériaux le 11 décembre 1920  
L'officier de l'état civil :  
Mayor

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5083 f. d.

Registre des mariages A.

Année 1925  
No 1  
Millioud René-Louis  
Mercier Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millioud René-Louis, agriculteur  
célibataire  
originaire de Pentshéraz domicilié à  
Pentshéraz né à  
Pentshéraz le vingt-six mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Denis Millioud, agriculteur à Pentshéraz et de  
Eugénie née Burvoisin, d'ici  
à \_\_\_\_\_

2. Mercier Marthe  
ménagère  
célibataire  
originaire de Pentshéraz domiciliée à  
Pentshéraz née à  
Pentshéraz le sept février  
mil neuf cent trois fille de  
Emile Mercier agriculteur et de  
Lucie-Louise née Magnin  
à Pentshéraz

Comme témoins :

- 1. Maria Mayor née Pélard ménagère à Pentshéraz
- 2. Blanche Magnin ménagère à Corcelles / Pr.

Les publications ont eu lieu à Pentshéraz le 17 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pentshéraz, le 2 avril 1925

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé  
Carte de naissance de la fiancée  
Carte de publication à Pentshéraz

Les époux :

René Millioud  
Marthe Millioud née Mercier

Les témoins :

Maria Mayor  
Blanche Magnin

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Au la 25. IV. 25  
Le Préfet  
" Li. Ague

Registre des mariages A.

N° 2  
Caillaçon Louis  
Mercier Lina - Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillaçon Louis  
célibataire  
boulanger  
originaire de Rances domicilié à  
Pentshéraz né à  
Pentshéraz le treize août  
mil neuf cent deux fils de  
Henri Caillaçon, boulanger et de  
Simie de Auberson à Pentshéraz  
à \_\_\_\_\_

2. Mercier Lina - Marguerite  
célibataire  
mineure  
originaire de Pentshéraz domiciliée à  
Pentshéraz née à  
Pentshéraz le dix mai  
mil neuf cent trois fille de  
Constant Mercier, délégué et de  
Marie de Jaquier  
à Pentshéraz

Comme témoins :

- 1. Mercier Emile propriétaire agricole à Pentshéraz
- 2. Millicent de Jaquier notaire à Gerdon

Les publications ont eu lieu à Pentshéraz le 12 novembre  
et à Rances le 14 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pentshéraz, le 17 novembre 1925

Pièces déposées :

- Carte de naissance du fiancé
- Carte de naissance de la fiancée
- Carte de publication à Pentshéraz
- Carte de publication à Rances

Les époux :

Caillaçon Louis  
Caillaçon née Mercier Lina

Les témoins :

Emile Mercier  
Rosine Billiard

L'officier de l'état civil :

J. Meyer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 fr. d.

En parl. Prof. H.  
le 29.11.26  
J. Meyer

Communiqué à l'état civil  
de Rances

# Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1.

Le 21 2

folio 11

~~originaire de~~

~~domicilié à~~

est celui de la

~~né à~~

~~te~~

~~mit cent~~

~~filz de~~

dernière inscription

~~et de~~

2.

faite dans l'année 1925

~~originaire de~~

Les deux doubles

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~te~~

~~mit cent~~

~~fille de~~

du présent registre

~~et de~~

3.

Comme témoins :

4.

sont conformes.

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

Ce que nous certifions.

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

Pentbariaz, le 31 décembre 1925

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

J. Leclercq

## Registre des mariages A.

N° 1  
 Milliod Charles  
 Milliod Juliette - Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliod Charles  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Penthériaux domicilié à  
Penthériaux né à  
Penthériaux le premier septembre  
mil neuf cent deux fils de  
Jules Milliod agriculteur et de  
Ida-Lucie ni Bosat  
 à Penthériaux

2. Milliod Juliette - Lucie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Penthériaux domiciliée à  
Penthériaux née à  
Penthériaux le vingt-six septembre  
mil neuf cent dix fille de  
Jules Milliod agriculteur et de  
Emma ni Métraux  
 à Penthériaux

Comme témoins :

1. Meystre Robert, cafetier à Penthériaux
2. Meystre Rose, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Penthériaux le vingt juillet  
mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaux, le deux-vingt-un juillet  
mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Acte de naissance de la fiancée  
Autorisation des parents de la fiancée  
Autorisation du Département de  
Justice et Police  
Acte de publication à Penthériaux

Communiqué

Les époux :

Milliod Charles  
Milliod née Milliod Juliette

Les témoins :

Meystre Robert  
Meystre Rose

L'officier de l'état civil :

J. Meyer



Registre des mariages A.

N° 2

Mercier Ernest  
Beauverd Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Ernest  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Penthériaz domicilié à  
Penthériaz né à  
Penthériaz le quinze août  
mil neuf cent trois fils de  
Fidèle Mercier agriculteur et de  
Emma ni Milloud  
à Penthériaz

2. Beauverd Lucie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chavornay domiciliée à  
Chavornay née à  
Chavornay le dix juillet  
mil neuf cent un fille de  
Ju Auguste Beauverd et de  
Louisa - Henriette ni Cuony  
à Chavornay

Comme témoins :

- 1. Mestre Robert coiffeur à Penthériaz
- 2. Mestre Rose sa femme au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Penthériaz le dix-sept juillet  
et à Chavornay le dix-neuf juillet mil-neuf-cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaz le six août mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Acte de publication à Penthériaz
- Acte de publication à Chavornay

Les époux :

Mercier Ernest  
Mercier Lucie ni Beauverd

Les témoins :

Mestre Robert  
Mestre Rose

L'officier de l'état civil :

J. Meyer

Su par le Beſel le 24/6. 27  
Rey

Idem. 13. II. 28  
Rey

Le N° 2, à la page 14, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926.

Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions.

Penthériaz le 31 ju. 1926

L'officier de l'état civil

J. Meyer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## 1928. Registre des mariages A.

N° 1

Borgeaud dit Avocat Emile-Henri  
Chevalier Ida-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud dit Avocat Emile-Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Penthelaz domicilié à  
aux Mottettes / Penthelaz né à  
aux Mottettes le 5 octobre (vingt)  
mil neuf cent quatre fils de  
Henri-Denis Borgeaud dit Avocat, agriculteur et de  
Clémence mi Guichard, aux Mottettes.  
à \_\_\_\_\_

2. Chevalier Ida-Elise  
célibataire  
côtière  
originaire de Belmont / y. et Ependes domiciliée à  
Nouveau / Esertines / y. née à  
Nouveau le quinze décembre  
mil neuf cent un fille de  
Jules-Henri Chevalier, agriculteur et de  
Emma mi Vauthy  
à Nouveau

Comme témoins :

1. Chevalier Gustave, agriculteur à Nouveau
2. Borgeaud dit Avocat Marie, lingère à Penthelaz

Les publications ont eu lieu à Penthelaz le neuf mai mil-  
neuf-cent-vingt-huit, à Penthelaz, Esertines,  
Belmont et Ependes le dia mai.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthelaz, le vingt-six mai mil-neuf-cent-  
vingt-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Acte de naissance de la fiancée  
Acte de publication à Penthelaz  
Acte de publication à Penthelaz  
Acte de publication à Esertines  
Acte de publication à Belmont  
Acte de publication à Ependes

Communiqué aux bureaux d'Etat  
civil de Nouvion, Cosnay  
et Belmont.

Les époux :

Borgeaud Emile  
Borgeaud Ida

Les témoins :

Chevalier Gustave  
Borgeaud Marie

L'officier de l'état civil :

J. Wagn

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Perrenoud Charles  
Mercier Yvonne-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrenoud Charles  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de La Brévine et La Sagne (Neuchâtel) domicilié à  
Pentbériaz né à  
La Brévine le quatorze novembre  
mil neuf cent quatre fils de  
Frédéric James Perrenoud et de  
Marie Emma ni Muller, tous deux décédés  
 à \_\_\_\_\_

2. Mercier Yvonne-Louise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Pentbériaz domiciliée à  
Pentbériaz née à  
Pentbériaz le vingt novembre  
mil neuf cent sept fille de  
feu Gustave Mercier et de  
Marie Mercier-Viret ni Gaudard  
 à Pentbériaz

Comme témoins :

1. Viret Edouard agriculteur à Pentbériaz
2. Meystre Robert agriculteur à Pentbériaz

Les publications ont eu lieu à Pentbériaz le deux septembre  
mil-neuf-cent-vingt-huit, à La Brévine et  
 à La Sagne le jours suivants, soit le onze septembre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pentbériaz, le vingt-huit septembre  
mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Acte d'origine du fiancé  
Acte de naissance de la fiancée  
Acte de publication à Pentbériaz  
Acte de publication à La Brévine  
Acte de publication à La Sagne

Les époux :

Charles Perrenoud  
Yvonne Perrenoud nié Mercier

Les témoins :

Edouard Viret  
Robert Meystre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux bureaux de  
 l'état-civil de La Brévine  
 et de La Sagne.

Registre des mariages A.

N° 3  
Collet Gaston  
Favre Rose - Aurélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Gaston  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Sucey et Penthériaux domicilié à  
Penthériaux né à  
Penthériaux le six-huit juin  
mil neuf cent huit fils de  
Auguste Collet agriculteur et de  
Adèle-Lisa mi Dupuis, décédée  
à Penthériaux

2. Favre Rose - Aurélie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ecoteraux et Chateau d'Oca domiciliée à  
Penthériaux née à  
Ecoteraux le trois juin  
mil neuf cent cinq fille de  
Marie-Henriette Favre mi Vaillon, veuve de  
Henri-Frédéric Favre  
à Penthériaux

Comme témoins :

- 1. Collet Louis agriculteur à Penthériaux.
- 2. Dupuis Berthe infirmière à Ballaignes.

Les publications ont eu lieu à Penthériaux le douze septembre  
mil-neuf-cent-vingt-huit ; à Sucey, Ecoteraux  
et Chateau d'Oca le jour suivant soit le seize  
septembre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaux, le vingt octobre mil-neuf-cent  
vingt-huit

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Acte de publication à Penthériaux
- Acte de publication à Sucey
- Acte de publication à Ecoteraux
- Acte de publication à Chateau d'Oca

Les époux :

Gaston Collet  
Rose Collet née Favre

Les témoins :

L. Collet  
Berthe Dupuis

L'officier de l'état civil :

L. Moyon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Belmont, Polignaux et Chateau d'Oca

Registre des mariages A.

N° 4

Mercier Jules - Louis

Das Augusta - Eugénie

Le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce par jugement du Tribunal d' Echallens devenu exécutoire le 28.12.1944

Penthéziac le 5.1.1945

L'officier d'état civil

Frayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Jules - Louis

veuf de Marie Rentsch dès le 16 février 1925  
agriculteur

originaire de Penthéziac domicilié à Penthéziac né à Penthéziac

le vingt-cinq mars mil huit cent huitant huit

fil de Louis Mercier et de Elise ni Viret

à tous deux décidés

2. Das Augusta - Eugénie

divorcée de Albert - Alexis - Louis Weber dès le 7 mai 1923  
ménagère

originaire de Wablen (Berne) domiciliée à Penthéziac née à Veytaud

le vingt-huit août mil huit cent huitant-cinq

fille de Jules - Célestin - Joseph Das et de Sophie - Louise ni Cucinet

à tous deux décidés

Comme témoins :

1. Hottinger Ernest journalier à Corcelles Ch.

2. Hottinger - Mercier Albertine ménagère au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Penthéziac le douze octobre mil-neuf-cent-vingt-huit et à Wablen le quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthéziac, le vingt-sept octobre mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Promesses de mariage  
Acte de mariage du fiancé  
Acte de décès de la femme du fiancé  
Acte de mariage de la fiancée  
Extrait de jugement du divorce de la fiancée  
Acte de publication à Penthéziac  
Acte de publication à Wablen

Communiqué au Bureau de l'état civil de Wablen.

Les époux :

Jules Mercier  
Augusta Mercier

Les témoins :

Hottinger Ernest  
Albertine Bottinger

L'officier de l'état civil :

Frayer

## Registre des mariages A.

No 5

Péclard Fernand - Albert  
Besson Thérèse - Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard Fernand - Albert, \_\_\_\_\_

célibataire

agriculteur

originaire de Montcherand \_\_\_\_\_ domicilié àau Champ-de-Vaud n° 7 Penthériaz \_\_\_\_\_ né à7 Penthériaz \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils deConstant Charles - Louis Péclard, agriculteur et deOlivia ni Millioud \_\_\_\_\_à 7 Penthériaz \_\_\_\_\_2. Besson Thérèse - Yvonne. \_\_\_\_\_

célibataire

ménagère

originaire de Chapelle \_\_\_\_\_ domiciliée àRueyres \_\_\_\_\_ née àRueyres \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille defeu Aéli Besson \_\_\_\_\_ et deIda ni Pitton \_\_\_\_\_à Rueyres \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Millioud William, agriculteur à Penthériaz2. Mayer ni Péclard Marie, ménagère à Penthériaz.Les publications ont eu lieu à Penthériaz le huit novembremil-neuf-cent-vingt-huit, à Montcherand,à Rueyres le neuf et à Chapelle le dix, du dit mois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Penthériaz, le treize novembre mil-neuf-cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Acte de naissance du fiancé

et de la fiancée

Acte de publication à Penthériaz,à Montcherand, à Rueyreset à Chapelle.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué aux bureaux de

l'état-civil d'Orbe,

de Froy et de St-Cierges.

Les époux :

Fernand PéclardYvonne Péclardnée Besson

Les témoins :

William MillioudMarie Mayer

L'officier de l'état civil :

J. Mayer

Registre des mariages A.

N°

Clôture.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. L'inscription portant le numéro 5 à la page 19, est la dernière de ce volume numéro II.

~~originaire de~~

~~domicilié à~~

La suite se trouve dans le volume le numéro III

qui commencent par le numéro 1 de l'année 1929.

à Au 31 décembre 1928

2. prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910

qui est remplacé par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

La clôture de ce registre

mit cent

filles de

et

et de

l'ouverture d'un nouveau

à sont dictés

Comme témoins:

1. par les nouvelles prescriptions
- 2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

Perthuisaz le 31 décembre 1928

L'officier de l'état civil:

*Alloyon*

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

, te

Pièces déposées:

Les époux:



Les témoins:

Communiqué

L'officier de l'état civil:

Su à Perthuisaz le 14 Juin 29  
*Alloyon*  
Prof.

Registre des mariages A.

N°

Clôture.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. L'inscription portant le numéro 5 à la page 19, est la dernière de ce volume numéro II.

~~originaire de~~

~~domicilié à~~

La suite se trouve dans le volume le numéro III

qui commencent par le numéro 1 de l'année 1929.

à Au 31 décembre 1928

2. prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910

qui est remplacé par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

La clôture de ce registre

mit cent

filles de

et

et de

l'ouverture d'un nouveau

à sont dictés

Comme témoins:

1. par les nouvelles prescriptions

2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

Perthuisaz le 31 décembre 1928

L'officier de l'état civil:

*Alloyon*

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

, te

Pièces déposées:

Les époux:



Les témoins:

Communiqué

L'officier de l'état civil:

Su à Perthuisaz le 14 Juin 29  
*A. G. G.*  
Prof.



A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



**A****B****C****D****E****F****G****H****J****K****L****M****N****O****P****Q****R****S****T****U****V****X****Y****Z**

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE



B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1874  
Standard  
1874  
Standard  
1874  
Standard  
1874  
Standard

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914 Blanchoud	Emma	Ozon-bellat	5				
1920 Borlay	Edmond	Ursins-Chanizy	8				
1926 Beauverd	Lucie	Charornay	14				
1928 Boreaud	Emile-Henri	Penthalay	15				
<sup>pas d'aveat</sup> Besson	Thérèse-Yvonne	Chapelle	19				

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a title or header, located in the upper right quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a list or entries, located in the upper right quadrant of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1920							
Corbaz	Elise-Adèle	Mont Hauts...	8				
Corbu	Louis	Chambou	9				
1925							
Caillachon	Louis	Rancus	11				
1928							
Chevalier	Ida-Elise	Beliugot et	15				
Collet	Gaston	Suchy et Moussy	17				

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into two lines.







E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.





F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z







H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

Handwritten text or scribbles at the top right of the page.







K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO









L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO







M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LUDWIG - INC. & SONS - BOSTON - 1900 F. O.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and illegible due to the low contrast and grainy texture of the image.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1916	Mercier	Jules-Louis	Penthièvre				1
	Mercier	Albertine	Penthièvre				2
1918	Mercier	Paul-Charles	Penthièvre				3
	Marm	Marquise-Hélène	Eggeny (Bret.)				3
1920	Meystre	Lucie	Correton				4
1925	Millioud	René-Louis	Penthièvre				10
	Mercier	Marthe	id				10
	Mercier	Lina-Marg <sup>te</sup>	id				11
1926	Millioud	Charles	id				13
	Millioud	Juliette-Lucie	id				13
	Mercier	Ernest	id				14
1928	Mercier	Yvonne-Louise	id				16
	Mercier	Jules-Louis	id				18

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z







O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









P

Q

R

S

T

U

V

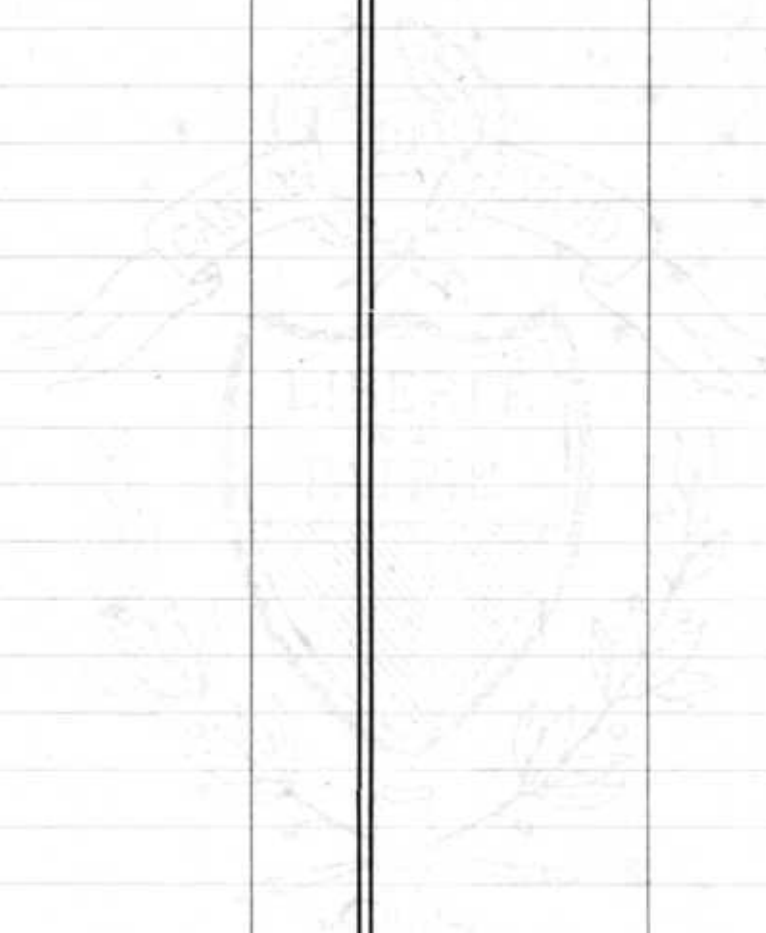
X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1920						
Perret	Louise - Aline	Emmentines	6				
	1928						
Terrenoud	Charles	La Brevine et La Saône	16				
Péclard	Fernand - Albert	Mouchebois	19				



LIBRAIRIE - IMPRIMERIE - 1000 J. G.  
LIBRAIRIE - IMPRIMERIE - 1000 J. G.

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO





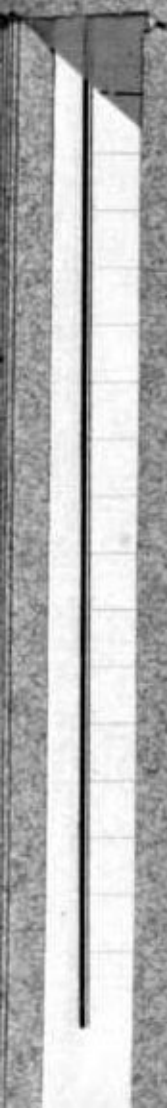






R  
S  
T  
U  
V

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY







S

T

U

V

X

Y

Z









T  
U  
V  
X  
Y  
Z





**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**PAGE**

**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**PAGE**

T

U

V

X

Y

Z









V

X

Y

Z







X  
Y  
Z









